

Insecticide concentré au pyrèthre végétal, à brumiser, nébuliser ou pulvériser. idéal contre les insectes volants et rampants : mouches, puces et poux rouges remanent jusqu'à 1 semaine

USAGES REGLEMENTES :

TP 18 – Traitement insecticide et acaricide destiné aux :

- Locaux à usages domestiques, collectifs, commerciaux, professionnels (hors industries agro-alimentaires et hors locaux recevant POA/POV (Produits d'Origine Animale/Végétale).

- À l'environnement des animaux domestiques.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE :

Bien agiter avant emploi. Nebulous® se dilue avec de l'eau et s'emploie en pulvérisation, nébulisation ou brumisation.

Dose d'emploi : 0.15g/m² de pyrèthre

- **Pulvérisation :** 1 l de Nebulous®/ 4 l d'eau pour traiter environ 100 m²
- **Nébulisation :** 1 l de Nebulous®/ 5 l d'eau. Un litre de produit dilué traite environ 300 m³. Assurer une distribution suffisante du produit. Avec le **Nébulisateur Airofog** (Réf.D500), positionner la buse de débit sur la position maximale (position 1 – 240 ml/min) et nébuliser pendant environ 20 min pour distribuer 5l de produit dilué.



- **Brumisation :** 1.5 l de Nebulous® / 15 l d'eau. À utiliser avec les installations de brumisation.

Durée d'efficacité : Action insecticide > 1 semaine (suivant la quantité de pyrèthre utilisé au m² et l'état des surfaces).

PRECAUTION D'EMPLOI :

Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

COMPOSITION :

pyréthrines 15 g/l, huile de sésame.

CONDITIONNEMENT/ CONSERVATION :

24 mois au frais et hors gel.